

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 128 (1983)
Heft: 4

Artikel: Drill aux armes
Autor: Chouet, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344517>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Drill aux armes

par le major EMG Jean-François Chouet

Longtemps après la suppression du pas cadencé, le drill est demeuré victime d'un préjugé défavorable. Tellement longtemps que ce préjugé préside aujourd'hui encore à notre conception de l'instruction. Ici ou là, il est vrai, des programmes d'instruction d'école ou de cours parlent d'«acquérir des automatismes». Mais, bien souvent, on en reste là.

En quelques mots, nous voudrions examiner la situation actuelle, puis démontrer la nécessité d'un drill dans la manipulation des armes et appareils avant de donner quelques «trucs» d'instruction utilisables.

1. Situation actuelle de l'instruction aux armes

La situation actuelle est, en réalité, fort ancienne. Elle date de cette période (révolue semble-t-il, et heureusement) où il était de bon ton d'opposer l'armée «des casernes» (comprenez: celle des écoles, et des écoles de recrues en particulier) à une armée de campagne seule à même de remplir quelque mission que ce soit.

Arrivant au cours de répétition, le jeune commandant d'unité, chef de section ou caporal, se voyait enjoindre de concevoir toute son instruction «en situation de combat». En d'autres termes, il s'agissait de mettre d'entrée de jeu le soldat, le groupe ou la section dans une situation telle que le contrôle du travail individuel devenait impossible; on prétendait, en revanche, pouvoir mieux juger ainsi de l'aptitude d'une formation à combattre (soit dit en passant, sans avoir la moindre idée de l'efficacité du feu, compte tenu de l'état ou de l'éloignement des cibles...). Le système

présente d'indiscutables avantages en ce qu'il permet de contrôler l'aptitude des cadres à engager sans délai leur formation dès l'entrée en service. Il est, à l'inverse, regrettablement lacunaire dans la mesure où il interdit une appréciation objective de la capacité de l'homme à se servir de son arme.

Une preuve? Elle est fournie, dans nos stands de tir, tous les dimanches de tirs obligatoires. Toute la bonne volonté des moniteurs et autres directeurs de tir ne suffit pas à celer la notoire et inadmissible incurie de nos militaires dans la manipulation de leur arme personnelle, celle qu'ils gardent à domicile et qui, en cas de guerre, constitue leur ultime assurance-vie.

J'ai dévoilé un secret d'Etat? Tant pis. Ou tant mieux, si cette divulgation permet de remettre enfin l'église au milieu du village.

Affirmons-le sans ambages (la démonstration pouvant en être faite en tout temps, en tout lieu et avec n'importe quelle arme), notre instruc-

tion à la manipulation n'a pas, et de loin, atteint l'état de perfection nécessaire à l'engagement au combat. Par conséquent, toute instruction sophistiquée, posant des problèmes de terrain, de couvert, de position de tir, de discipline de feu ou de choix du genre de feu est superflue tant que le b-a-ba de la manipulation n'est pas acquis.

2. Nécessité du drill aux armes

Il faut donc se débarrasser d'inutiles opinions préconçues, comme celle qui voudrait que la cour de caserne soit réservée aux seules recrues débutantes. Le premier coup de feu qui sera tiré dans votre direction vous apprendra bien vite la notion de couvert. Le premier coup de feu que vous tirerez à côté de l'ennemi vous montera bien vite ce qu'est une bonne position de tir. La première éraflure que l'ennemi vous provoquera lorsque vous changez de position vous apprendra bien vite à vous déplacer sur le champ de bataille. Il s'agit là de réflexes de survie que la première expérience du feu fait acquérir. En revanche, *un coup de feu adverse ne vous apprendra pas à manipuler correctement votre arme si vous n'avez pas, préalablement, acquis les automatismes nécessaires.*

Et il ne faut pas avoir honte d'affirmer qu'effectivement il faut savoir manier son arme *sans réfléchir*. C'est vrai. Toute la question est de savoir à quoi l'on réfléchit.

S'il est indispensable de savoir manipuler sans réfléchir, c'est parce que le fait de ne pas réfléchir au maniement permet de *réfléchir à autre chose*. Par exemple à la position que l'on va occuper, une fois l'arme chargée (appréciation du terrain), au couvert que l'on va gagner une fois l'arme déchargée (appréciation du terrain encore), au genre de feu que l'on adoptera (appréciation de l'adversaire et application de la théorie de tir élémentaire), à l'ouverture du feu (liaison avec le chef, les camarades, discipline de feu dont dépend le succès du tir). On peut multiplier les cas.

Il importe d'inculquer à nos soldats (et déjà à ceux qui le deviendront) comme à nos cadres cette notion fondamentale: on doit manier l'arme (ou l'appareil) sans réfléchir à cette manipulation *pour pouvoir réfléchir à autre chose*. Et ces «autres choses» ne manquent pas.

Ainsi, le drill, c'est-à-dire la création de l'automatisme, apparaît non seulement comme nécessaire, mais encore comme indispensable à la fois à la survie du combattant et à l'accomplissement de sa mission.

3. L'instruction

Si le drill aux armes a connu et connaît encore un net déclin d'intérêt, c'est d'abord parce qu'il est ennuyeux. Et pourquoi donc le cacher? C'est vrai. Mais il faut savoir ce que l'on se veut, et n'importe qui reconnaîtra volontiers que toutes les phases d'un

apprentissage ou d'études même universitaires ne sont pas emballantes à souhait. Il faut, me semble-t-il, admettre comme postulat que la manipulation automatique des armes et appareils est la condition *sine qua non* de l'instruction au combat.

Aucun miracle n'est possible: l'automatisme ne s'acquiert que par la répétition: posez donc la question à une dactylo! N'insistons pas sur les différentes phases de l'entraînement (sous les ordres du caporal, par contrôle mutuel, seul dans son coin, tout cela dépend du degré atteint et, au surplus, est connu de chacun). Voyons plutôt les moyens de contrôle.

Pour cela, revenons à l'objectif de départ: la manipulation doit être automatique au point de permettre de réfléchir à autre chose.

Le contrôle doit donc mettre l'homme contrôlé en situation de devoir penser à autre chose qu'à son arme, tout en la manipulant correctement. Une ou deux idées à ce propos, que l'on peut utiliser aussi bien avec le fusil d'assaut qu'avec le tube-roquette, la mitrailleuse, le canon antichar, l'appareil radio, l'infrarouge ou tout autre engin desservi par un homme ou une équipe:

- une suite de manipulations étant préalablement ordonnée, l'homme l'exécute non-stop en répondant à des questions simples mais ayant trait à un autre domaine;
- une suite de manipulations est exécutée en même temps qu'est récité un texte préalablement appris

ou une suite de calculs (livret par exemple);

- une suite de manipulations est exécutée en même temps qu'est apprécié le terrain se trouvant devant l'homme;
- une suite de manipulations est exécutée en même temps qu'est décrite l'activité de la veille, etc.

On peut allonger indéfiniment. L'important est de contraindre l'homme contrôlé (ou l'équipe) à penser à autre chose qu'à la manipulation, tout en exécutant celle-ci correctement.

Une récente expérience m'a permis de vivre, dans une école d'officiers, des moments de quasi-crise à ce propos. Alors que le problème aurait dû être résolu à l'école de recrues déjà ou, au pis-aller, à l'école de sous-officiers.

Alors, tant pis pour les préjugés.

Le chef, à quelque niveau qu'il se trouve, qui estime que sa troupe ne maîtrise pas le maniement de ses armes, a le devoir d'amener, dans ce domaine, son instruction au niveau de l'automatisme. Rien ne sert de savoir prendre position si, une fois en place, l'arme ne tire pas.

Cour de caserne ou pas, peu importe. Nos soldats (et pas seulement eux) nous en voudront toujours de n'avoir pas su exiger, en temps de paix, la sueur qui leur aurait évité du sang en temps de guerre.

J.-F. C.